

Programme d'actions 2017-2019
Suivi 2019

CR	Numéro de l'action	Intitulé Action	Description de l'action	Maîtres d'œuvre	Partenaires	Échéance	PNP	Etat d'avancement	Date de finalisation	Raisons du report	Raison de l'annulation	Remarques / commentaires
CRDG	17DG972	Rejets d'eaux usées agricoles dans les cours d'eau (via écoulements directs, via dépôts de fumiers rivaux)	Autres engagements : Le SPW-DDR délivre les attestations de conformité des infrastructures de stockage des effluents d'élevage dans le cadre du PGDA wallon (ACISEE)	SPW-DDR		En continu		à compléter				
CRDG	17DG973	Autres engagements	Remise d'avis dans le cadre de la procédure de permis d'urbanisme, d'environnement ou unique, ou de modification du plan de secteur, pour préserver la zone agricole	SPW-DDR		En continu		à compléter				
CRDG	17DG974	Travaux/aménagements pour réduire les risques d'érosion et de ruissellement en zones agricoles	Autre engagement : apport d'une expertise technique aux pouvoirs locaux en matière de lutte contre les inondations par ruissellement et coulées boueuses	SPW-DDR/GISER		En continu		réalisé	2017 + 2018 + 2019			Action en continu: expertise GISER fournie aux communes (sur sites d'intérêt GISER ou SIGISER). 188 sites étudiés par GISER entre 2010 et 2019. 21 communes du bassin Dyle-Gette concernées (seules Rixensart et Waterloo n'ont introduit aucune demande). 4 communes ont introduit des demandes entre 2017 et 2019 pour un total de 11 sites. Voir rapport statistique plus complet.
CRDG	17DG975	Travaux/aménagements pour réduire les risques d'érosion et de ruissellement en zones agricoles	Autre engagement : Remise d'avis dans le cadre de la procédure de permis d'urbanisme, d'environnement ou unique, ou de modification du plan de secteur, en présence d'un axe de concentration du ruissellement	SPW-DDR/GISER		En continu		réalisé	2017 + 2018 + 2019			Action en continu : avis permis en zone agricole et avis remis par GISER aux communes. Entre 2017 et août 2019, en Dyle-Gette : 573 dossiers traités en zone agricole et 726 avis remis par GISER. Les 23 communes du bassin Dyle-Gette sont concernées. Voir rapport statistique plus complet.